

Dumbéa relance son dispositif « PARTICIPATION CITOYENNE »

Dumbéa, le 30 octobre 2024

La Ville de Dumbéa, en partenariat avec l'État et la gendarmerie nationale, relance le dispositif « participation citoyenne » pour prévenir la délinquance et les cambriolages au sein de la commune.

Afin de mieux répondre aux préoccupations des citoyens et des élus en matière de sécurité des biens et des personnes, la Ville de Dumbéa relance le dispositif « participation citoyenne » en conjuguant les actions de proximité de la gendarmerie nationale et de la police municipale avec le concours des habitants. Lancé une première fois en 2017 dans des quartiers tests, ce dispositif est cette fois-ci étendu à l'ensemble de la commune de Dumbéa. Les référents prochainement sélectionnés peuvent demeurer anonymes s'ils le souhaitent.



Objectifs

Cette approche, expérimentée avec succès dans de nombreux départements de France sous le contrôle de l'État, fait appel à une démarche encadrée et responsable pour conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre. Le dispositif permettra ainsi d'accroître la réactivité des forces de sécurité, d'améliorer la lutte contre la délinquance en dissuadant les délinquants potentiels, de rassurer la population et de renforcer les liens entre voisins. Il permettra également de sensibiliser les habitants de la commune en les associant à la protection de leur environnement et en les encourageant à adopter une attitude vigilante et solidaire.

N.B. : La « participation citoyenne » est à différencier des « voisins vigilants », qui est un dispositif payant et sans contrôle des autorités.

Appel à candidatures

La mairie lance un **appel à candidatures** aux Dumbéens qui souhaitent devenir référents de leurs quartiers. La démarche est simple. Ils ont **jusqu'au 26 novembre** pour se faire connaître auprès de la mairie, qui transmet les candidatures à la gendarmerie. Les personnes intéressées sont invitées à se manifester auprès du secrétariat du maire et du protocole de la Ville de Dumbéa : proximite@ville-dumbea.nc / tél. : 41 47 78.

Pour plus d'informations sur la « participation citoyenne », les habitants sont conviés aux **conseils de quartier**, organisés du 5 au 14 novembre, durant lesquelles le dispositif sera présenté par la gendarmerie. Consultation du calendrier des conseils de quartier sur dumbea.nc.

Rôle des référents

Le rôle des référents est de veiller à la tranquillité du quartier, relever les faits inhabituels et collecter les éventuelles informations transmises par les habitants afin de les transmettre aux forces de l'ordre. **En aucun cas, ils ne doivent se substituer aux forces de l'ordre.** Une fois les référents identifiés, une réunion sera organisée avec ces derniers, afin qu'ils aient toutes les informations et les outils nécessaires pour la réussite de ce dispositif.

Contact presse

Service communication

Tél. : 41 40 22 / communication@ville-dumbea.nc